

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havard-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et Fils, 26, Chaussée d'Assenbergh, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 15, 9 45, 11 46, m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 29, 8 28, 9 38, 11 08. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 28, 7 18, 8 45, 10 18, 11 32, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 22, 10 34, 11 38. Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 07, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 6 05, 7 10, 8 08, 9 40, 11 34, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 38, 11 00. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir.

BOURSE DE PARIS	
DU 18 NOVEMBRE	
20/0	61 40
4 1/2	88 75
Emprunt (5 0/0)	97 85
DU 19 NOVEMBRE	
20/0	61 47 1/2
4 1/2	88 25
Emprunt (5 0/0)	97 85

ROUBAIX, 19 NOVEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

Le *Morning-Post* contient, sur la propagande prussienne en Autriche, des renseignements graves.

On savait bien que certaines feuilles de Vienne passaient à juste titre pour seconder la politique et les intérêts de la Prusse à l'encontre de la politique et des intérêts de leur propre pays; mais de récentes découvertes ont mis au jour l'existence d'un système d'influence plus actif et plus efficace, système dont les établissements d'instruction primaire et même secondaire sont les principaux soutiens.

La majeure partie de la jeune génération qui habite les provinces allemandes de l'Autriche est, depuis un certain nombre d'années, élevée dans le culte du patriotisme allemand, substitué au sentiment du patriotisme autrichien, considéré comme trop étroit, et l'un des procédés particuliers de cette propagande consiste dans l'inondation, par la frontière de Prusse, de livres ou de manuels d'instruction au bon marché, dans lesquels se trouve exaltée l'idée de l'absorption de l'Autriche par l'Allemagne.

Les cahiers des élèves sont ornés de gravures et d'esquisses représentant les exploits de la Prusse sur les champs de bataille de la Bohême et de Sadowa, et les géographes renferment des cartes où les provinces allemandes de l'Autriche figurent sous les mêmes couleurs que le territoire dont l'empire allemand est le maître.

Les livres d'histoire racontent comment il entre dans la destinée de la grande race allemande de former un seul et puissant empire.

Tout cela, dit avec raison le *Morning Post*, offre matière à réflexions graves. On n'a pas la preuve, matérielle, que la responsabilité de ces manœuvres doive remonter au gouvernement de Berlin lui-même; mais quels que soient les inspirateurs du fait et quoique en ait pris l'initiative, la situation qu'il révèle n'est pas sans donner de réelles inquiétudes.

Une dépêche datée de Posen nous annonce que le doyen Tomaszewsky, de Trezemeszno, après avoir déjà subi la peine d'un mois de prison, vient d'être condamné à un nouvel emprisonnement de six mois pour le fait d'avoir persisté dans son refus de fournir aucun renseignement sur la personne du délégué apostolique. On sait que l'archevêque Ledochowski ayant été lui-même emprisonné, un délégué apostolique a dû être chargé de remplir la mission religieuse dont il ne peut plus s'acquitter. La persécution dont le doyen Tomaszewsky est l'objet, uniquement parce qu'il ne veut pas se faire le délateur de ce délégué, est un fait curieux et qui montre avec quelle rigueur les nouvelles lois ecclésiastiques sont appliquées en Allemagne.

On lit dans le Bulletin Français

Dimanche prochain, auront lieu dans toutes les communes de France, moins Paris, les élections pour le renouvellement des Conseils municipaux. Les électeurs ne sauraient assez se pénétrer de l'importance de ces élections. Ils doivent se préoccuper avant tout d'amener dans les conseils des administrateurs intelligents et honnêtes, et ne pas se laisser distraire dans ce choix par des considérations politiques. L'expérience démontre que toutes les fois que les passions politiques se font jour, en dépit de la loi, dans les Conseils municipaux, c'est au grand détriment des intérêts confiés à ces conseils; le simple bon sens indique qu'il est inutile, sinon dangereux, de demander aux candidats des engagements sur des questions qu'ils ne peuvent discuter une fois élus, sans voir leurs délibérations annulées et sans s'exposer à jeter le trouble au sein de cette famille agrandie qu'on appelle une commune.

Une lettre de Garibaldi

Un journal italien, la *Libertà*, reproduit cette lettre du héros, écrite au moment où il partait pour la France en septembre 1870 :

Caprera, 7 septembre 1870.

A mes amis,

Hier je vous disais : Guerre à outrance à Bonaparte. Aujourd'hui je vous dis : Soutenez la République française par tous les moyens. Moi, invalide, je me suis offert au gouvernement provisoire de Paris et j'espère qu'il ne me sera pas impossible de remplir un devoir.

Oui, mes concitoyens, nous devons considérer comme un devoir sacré de secourir nos frères de France.

Notre but ne sera pas certainement de combattre les frères d'Allemagne, lesquels ont été l'instrument de la providence pour renverser dans la poussière l'incube de la tyrannie qui pesait sur le monde, MAIS NOUS IRONS SOUTENIR LE SEUL SYSTÈME QUI PUISSE ASSURER LA PAIX ET LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

Je le répète : Soutenir par tous les moyens la république française, qui, corrigée par les leçons du passé, sera toujours une des plus fortes colonnes de la régénération humaine.

GARIBALDI.

Ceux qui savent lire verront clairement dans cette lettre que Garibaldi, en 1870, n'a voulu que venir au secours de la République, non de la France, et qu'il n'a pas du tout songé à faire la guerre à la Prusse. Sa lettre explique parfaitement sa conduite : il n'a permis à ses bandes que des exploits républicains, il ne leur a pas permis de combattre les Prussiens. Il était là pour désorganiser la lutte, non pour la soutenir.

Les faits prouvent que l'expédition de Garibaldi fut très utile à la Prusse, très nuisible à la France; et le temps met

liqua à peu à peu les horreurs de cette intrigue.

Il n'est pas douteux que si la Prusse n'eût pas trouvé son compte à cette extragante expédition, elle eût signifié au gouvernement italien l'ordre d'arrêter le héros et ses amis. Mais alors, la Prusse trouvait que la République en France est ce qui fait le mieux ses propres affaires.

LETTRE DE PARIS

Paris, 18 novembre.

Il est bien décidé maintenant qu'aura lieu un changement ministériel au sein du cabinet avant la rentrée de l'Assemblée. Nous en trouvons une preuve quasi-officielle dans une note du *Journal de Paris*. « Non-seulement, dit-elle, M. le duc de Broglie ne prend part à aucune cabale contre ses successeurs, mais il fait les efforts les plus patriotiques et les plus désintéressés pour alléger les difficultés de leur tâche. » C'est ce qui s'appelle une fausse sortie : on le verra bien dans quelques semaines.

La vérité est que les conseillers du Maréchal, voulant constituer une majorité et un ministère de conciliation, sont obligés de négocier avec une grande circonspection et d'éviter tout ce qui pourrait blesser le moins du monde les plus petits groupes politiques, et élever quelques voix à la future majorité. La formation d'un nouveau ministère avant l'ouverture de la session aurait pu paraître en désaccord avec le respect que le Maréchal a toujours montré pour les décisions de l'Assemblée; on aurait vu dans cet acte une façon de gouverner plus militaire que parlementaire. M. le duc de Broglie a été lui-même d'avis qu'il ne fallait rien précipiter. Nous n'insisterons pas sur la naïve importance de cette note semi-officielle : il y est dit que c'est M. de Broglie qui fait effort pour maintenir ses successeurs au pouvoir. On ne peut indiquer plus clairement le rôle considérable que le duc joue aujourd'hui dans les conseils du gouvernement.

Quelqu'un qui ne serait pas venu ici depuis quatre ans et n'aurait pas suivi les évolutions de certains personnages serait bien surpris d'apprendre que M. Viollet-Leduc est présenté par les radicaux comme candidat au conseil municipal pour le quartier du faubourg Montmartre. Rien n'est plus vrai pourtant, et la *Republique Française* consacre ses quatre premières colonnes à l'éloge de l'ancien architecte et familier de l'Empereur. Il faut lire avec quel enthousiasme cette nouvelle reorue est fêtée par la feuille radicale : il n'a commencé à s'occuper sérieusement des affaires politiques du pays qu'après nos désastres et sous le coup des catastrophes nationales. C'est un patriote sérieux et convaincu qui travaille depuis nos malheurs au renouvellement de la France. M. Viollet-Leduc est une des meilleures conquêtes de la démocratie républicaine. Évidemment M. Viollet-Leduc n'est devenu un homme sérieux pour ses nouveaux amis que depuis le jour où il s'est fait ou plutôt dit républicain.

Plusieurs journaux émettent la nomination du duc de Chartres au grade de lieutenant-colonel; la nouvelle était prématurée, parait-il, car c'est hier seulement que les commandements de corps d'armée sont réunis pour arrêter les nominations et promotions.

Grand dîner militaire demain à l'Élysée; le Maréchal Canrobert est invité. Le soir il

aura réception en demureront les uniformes.

Fête de famille ce soir et réception chez le duc de Montpensier, qui inaugure son hôtel de la rue Victor, près des Champs Élysées. Tous les princes de la famille d'Orléans seront présents.

La saison d'hiver ne s'annonce pas d'avance cette année d'une façon très-brillante. Le *Sport*, très au courant de toutes les fêtes du monde élégant, dit à ce sujet : « La saison de l'été nous a revenus, on se demande de bien des côtés l'attitude qu'aura le Paris mondain cet hiver. J'estime que le monde sera, comme le gouvernement, juste milieu, ni tout à fait tranquille, ni tout à fait agité, chien et loup. » Il est vraisemblable que, comme d'habitude, les soirées ne commenceront qu'après les fêtes du jour de l'an.

Réunion des membres de la gauche ce soir, rue de la Sourdière. On dit que la levée de l'état de siège sera le sujet d'un débat orageux.

Il n'y a pas eu de discussion générale hier chez M. de Broglie, mais simplement des conversations particulières dans lesquelles, il est vrai, on a beaucoup parlé du futur cabinet, mais on n'a surtout insisté sur la nécessité d'attirer vers la droite quelques membres du centre gauche pour résister à l'alliance des gauches.

Qu'est devenue la note dramatique que le *Times* qui se dit autorisé à déclarer que M. Disraeli, dans le récent discours qu'il a prononcé, n'a osé ni faire aucune critique de la conduite de M. de Bismark à l'égard de M. d'Arnim, et que celui-ci a été arrêté conformément aux lois du pays. Nous doutons fort que ce désaveu soit du goût de l'opinion publique en Angleterre.

On croit que le jugement dans l'affaire Duverrier ne sera prononcé qu'après le 15.

Le mois prochain doivent se dérouler devant les assises de la Seine les débats de l'affaire des casquettes vertes, qui aura un grand retentissement : il n'y a pas moins de 50 accusés.

L'amélioration qui s'était manifestée dans le second semestre de la bourse d'hier n'a pas persisté aujourd'hui : Le cours de 98 a été perdu et n'a pas pu être regagné en clôture. Toutes les valeurs suivent l'impulsion de nos ventes, ce qui prouve que, contrairement aux prévisions des haussiers, le coupon du 15 n'a guère amené de capitaux sur le marché.

Paris, mardi 18 novembre.

Nous avons aujourd'hui le manifeste de la fraction du centre gauche la plus rapprochée de la gauche, par une lettre du président de cette fraction, M. Albert Christophle. *L'Opinion nationale*, qui publie cette lettre, assure qu'elle a reçu l'approbation des personnalités les plus marquantes du centre gauche.

Cette lettre repousse vivement les projets constitutionnels dus, suivant M. Christophle, à l'esprit inventif de MM. de Broglie et Ventavou; elle se prononce surtout contre la seconde chambre, destinée à être la ressource du gouvernement de combat, le refuge du privilège, une arme toujours prête contre les institutions républicaines, une ressource désespérée contre les manifestations de la volonté nationale exprimées par la première chambre.

M. Christophle ne reconnaît pas de répu-

blique de droit divin, comme le prétend M. Louis Blanc; le manifeste de ce groupe du centre gauche maintient à l'Assemblée ses pouvoirs constituants, mais à la condition de constituer la République.

Le centre gauche est absolument décidé à mettre fin au régime éternel du provisoire. Il veut sortir de la République de fait pour entrer dans la République de droit, mais il passera volontiers par la porte du septennat républicain. Au moment où la proposition Périé a été rejetée, il a voté la dissolution; il la voterait encore si l'Assemblée refusait de constituer la République mais il prêterait l'oreille à toutes les propositions raisonnables qui ajouteraient à l'existence de fait dont jouit la République, que l'existence légale.

La loi du 20 novembre, la présidence septennale du maréchal de Mac-Mahon, le centre gauche l'accepte sans restrictions ni réserves mentales, mais à la condition d'en faire, comme on l'a dit dans le temps, l'un des chapitres d'une constitution républicaine.

Ces déclarations, qui apparaissent comme les conséquences naturelle et logique des actes et des votes antérieurs du centre gauche, peuvent être considérées à la fois comme une mise en demeure adressée à l'Assemblée, comme une invite adressée au maréchal de Mac-Mahon.

Nous verrons quel accueil sera fait par l'Assemblée à cette mise en demeure et par le maréchal à cette invite du centre gauche.

M. Viollet-Leduc, ancien architecte des édifices diocésains, ancien invité de l'ancienne résidence impériale de Compiègne, est devenu un candidat radical très chaudement recommandé par la *Republique Française*.

Hier soir, dans une réunion de radicaux du IX^e arrondissement, M. Viollet-Leduc s'est prononcé pour la république définitive et éternelle, pour l'enseignement obligatoire, pour la séparation de l'Église et de l'État. Voilà l'homme qui, pendant de longues années, a été chargé de restaurer nos églises catholiques!

Dans la Nièvre, les journaux conservateurs n'ont pas imité ceux de Paris et ont su se concerter en vue des élections municipales. Je dois constater la légitime influence exercée, sous l'habile direction de notre confrère, M. de Gramblot, par l'organe royaliste, le *Conservateur de la Nièvre*, devenu un des plus importants journaux de départements.

A Nancy, le brave capitaine Blanc a eu donner aussi à la *Gazette de l'Est* une belle place dans notre presse provinciale. M. Blanc flétrit énergiquement et avec une louable énergie la comédie des délégations radicales pour les élections. Il dit :

« Toutes ces délégations sont des farces. De qui les délégués tiennent-ils leur mandat? Comment se font-ils nommer? »

« Quelques radicaux se réunissent dans un cabaret — le plus huppé au bureau d'un journal — et causent politique. Un d'entre eux, quelquefois le plus fort de tous, mais qui parle mieux et plus fort que les autres, lance quelques grands mots devant lesquels le petit énéacle se pâme d'admiration. Cela suffit, il est proclamé délégué cantonal, quoiqu'il représente le canton à peu près comme un caporal représente un régiment. »

« Et dire que c'est de cette façon-là que

soûci des autres personnes qui se trouvaient dans la salle.

Le lendemain matin, au premier jour, ils se trouvaient avec le fiancé de Pauline au rendez-vous dans une vallée isolée de toute habitation, d'un aspect pittoresque et sauvage, et que des massifs d'arbres entouraient de tous côtés. Il était peu probable qu'on vint les y déranger.

M. Vaudrand et ses témoins ne tardèrent pas à les rejoindre.

« M. Vaudrand, dit le vieillard, après qu'ils eurent échangé un salut, vous n'avez pas amené de médecin. »

« A quoi bon, puisqu'il s'agit d'un duel à mort? »

« C'est juste. »

Il se mit à causer à voix basse avec le receveur, en accompagnant ses paroles de sourires, qui prouvaient que ces redondantes faisaient peu d'impression sur lui.

Le spadassin avait des allures plus terribles que jamais; la tête droite enfoncée dans un col démesuré, il tordait sa moustache avec une expression farouche.

« Cet endroit, disait-il à ses témoins, me rappelle un duel que j'eus avec un pauvre diable du même âge que monsieur; il ne voulut pas me faire d'excuses et mourut deux jours après d'une balle au côté. Il y a des noms prédestinés : un officier de la ligne, qui s'appelait aussi Duperré, se battit par une belle matinée de printemps avec moi dans les fossés de Constantine. Ce fut sa

indifférents en apparence à ce qui se passait autour d'eux, M. Vaudrand fit quelques pas dans leur direction; mais il s'arrêta devant le regard hautain et méprisant que M. Morvan fixait sur lui; il causa quelques instants à voix basse avec son ami Horvais; celui-ci s'avança seul vers la table et aborda le vieillard avec une politesse obséquieuse.

« Monsieur, lui dit-il, le lieutenant Vaudrand m'a fait l'honneur de me choisir pour témoin. »

« C'est un honneur dont je vous félicite. »

« Et vous êtes sans doute celui de M. Duperré? »

« Après? »

« Je veux m'entendre avec vous sur le lieu de rendez-vous. »

« Vous pouvez dire à votre ami que demain matin à cinq heures nous nous promènerons à l'entrée du Grand-Val. »

« Je suis chargé de vous dire que mon ami n'acceptera aucune excuse. »

« Qui vous en propose? »

« Et que la lutte ne doit pas finir avant qu'un des deux adversaires ne soit couché sur le terrain. »

« Savez-vous, monsieur, que l'entretien prend une tournure du plus mauvais goût; veuillez y couper court. »

« A demain donc. »

Horvais se retira en saluant et très fier de la mission qu'il venait de remplir.

Quand à M. Morvan et à son jeune ami, ils se remirent à causer avec une tranquillité parfaite, ne prenant aucun

du préjugé n'est pas toujours le moins méritoire.

« Et pourtant, que faire? Cet homme m'est odieux; je pourrais dédaigner les injures personnelles, mais l'outrage dont a été l'objet Mlle Hortense demande une réparation. Il la faut, je ne puis laisser impuni cet acte odieux; ce serait encourager toutes ses infamies à venir; je croirai avoir accompli une œuvre utile en le dépouillant du prestige insensé qui en fait la terreur du pays; je cherche le moyen d'y parvenir. »

« Il y a en présence deux hommes, dont un seul est réellement courageux, et ce n'est pas lui; toutefois, en le voyant faire blanc de son épée, en l'entendant gonfler la voix dans ses bravades, le public est assez sot pour lui attribuer la palme de la bravoure : il faut lui enlever les bénéfices de ce rôle. L'affaire n'est plus un secret; le juge de paix m'a fait prier de passer chez lui. Vaudrand, s'apercevant que vous n'êtes pas homme à plier, est bien capable d'agir de main pour qu'on s'interpose, en faisant croire que l'obstacle vient de nous; il faut agir avec mesure, mais surtout avec célérité. Voulez-vous vous laisser guider par moi? »

« Volontiers. »

« Soyez sur vos gardes, mon jeune ami; la situation n'est pas sans périls, vous avez affaire à un homme sans scrupules. »

« Je suis préparé à tout; j'ai pris mes dispositions; j'ai prié Mlle Hor-

feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 20 NOVEMBRE 1874.

— 8 —

LE

BOUQUET de JASMIN

NOUVELLE (1)

IV

LA RENCONTRE. — (SUITE).

— Vous avez bien fait, et maintenant quelles sont vos intentions? »

« Je vous attendais pour en causer. Permettez-moi d'abord de vous adresser une question. Me croyez-vous du courage? »

« Si je vous crois du courage? quelle plaisanterie! J'ai assez étudié les hommes pour ne jamais me tromper en pareille matière; je vous connais assez pour être sûr que, si le devoir vous commandait le sacrifice de votre vie, vous n'hésiteriez pas. »

« Merci il me semble que vous me rendez justice; et cependant l'idée d'aller sur le terrain avec cet homme m'inspire une indicible répugnance. »

« Et vous avez raison; le duel est absurde; cette partie jouée entre un homme de cœur et un misérable, parce qu'il plaît à celui-ci d'amener l'autre sur le terrain qu'il a choisi, déroute toutes les règles du bon sens. Le courage qui consiste à lutter contre l'entraînement

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont traité avec la Société des Gens de lettres.